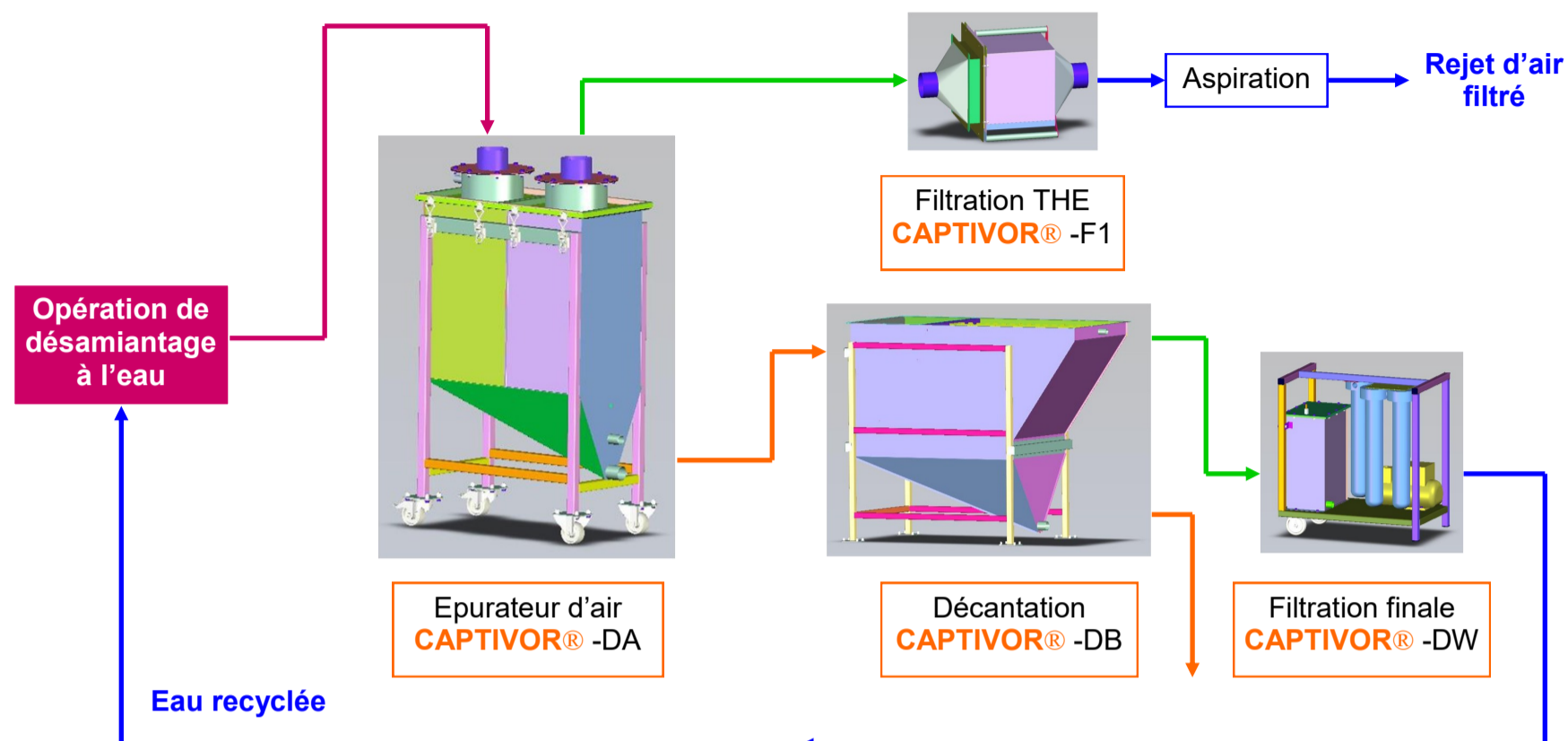


# Projet STERAM



## Collecte des eaux usées issues des procédés de traitement d'amiante à l'humide et épuration des effluents avant rejet ou réutilisation

### Porteur du projet :

CEFASC ENVIRONNEMENT, 68460 LUTTERBACH, Tél : 03 89 61 58 88

Contact : Jean-Michel CHIAPELLO, mobile : 06 07 61 13 43, [jmc@cefasc.eu](mailto:jmc@cefasc.eu)

### Objectifs et enjeux :

Les procédés de retrait d'amiante par voie humide permettent de réduire efficacement le niveau d'exposition associé à ces opérations. Ceux-ci génèrent cependant des eaux usées qui doivent être récupérées au sol, ou captées à la source, par aspiration avec filtration à très haute efficacité (THE). Pour pouvoir rejeter l'air, aspiré avec les eaux usées, il est nécessaire d'en séparer, d'une part les boues, et d'autre part les aérosols humides, sans quoi les filtres des aspirateurs sont rapidement colmatés, ce qui pénalise beaucoup l'utilisation des procédés par voie humide.

Le projet STERAM consiste à développer un système compact d'aspiration des eaux usées amiantées et de traitement de ces effluents par épuration de l'air, séparation des boues et récupération de l'eau pour rejet ou réutilisation.

Combiné avec un dispositif de captation de l'air et des eaux usées à la source, le système STERAM a pour objectif de pouvoir éviter l'installation d'une zone de confinement sous dépression et ainsi de réduire les coûts et délais d'intervention.

Le programme vise la conception et la fabrication d'un appareil prototype qui permettra de mettre en œuvre le principe de traitement ci-dessus en vue de la réalisation de tests qui permettront le dimensionnement des installations adaptées aux chantiers de désamiantage générateurs d'effluents liquides chargés en fibres d'amiante, tel que les opérations de sciage à l'eau, de décapage haute pression, de nettoyage au jet d'eau, etc.

Le procédé pourra être valorisé dans les opérations de décapage des peintures au plomb et les activités exposant à la production de poussières de silice cristalline.

Ce projet bénéficie du soutien de l'Etat dans le cadre du PRDA  
**CAPTIVOR®** est une marque déposée de CEFASC ENVIRONNEMENT

